

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE  
LUNDI 29 MAI 2017 A 18 H 30 À LA SALLE DE LA MAIRIE**

\*\*\*\*\*

- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'ORSAN, en vue de modifier tout ou partie des zones 1AU. Cela permettra également de prendre en compte les mesures résultant de la loi ALUR (suppression des COS, révision du règlement dans sa globalité, grenelle ...), et pour cela il y a lieu de prendre une délibération autorisant le Maire à lancer la procédure.  
Monsieur le Maire propose de passer au vote et le Conseil Municipal prend une délibération acceptant le lancement de la procédure à 11 voix POUR, 3 Abstentions et 0 voix CONTRE.
- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le souhait de réaliser un Pôle Médical sur la Commune sur le terrain situé derrière la Mairie, en lieu et place, des ateliers municipaux actuels avec création d'une place de village (hors commerces). Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer, dans un premier temps, une consultation pour un architecte en fonction des attentes de la municipalité. Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité pour que la consultation soit lancée.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de Convention de partenariat présentée par la Fondation « 30 Millions d'Amis » permettant la stérilisation et l'identification des chats errants sans propriétaires sur le domaine public de la Commune d'ORSAN en vue de limiter leur prolifération. Le but final étant de les réintroduire dans le milieu où ils ont été capturés sans crainte de voir la population féline se multiplier. Dans le cadre de cette convention, la Fondation attribuera une aide à la Commune dont les montants maximums ne pourront pas dépasser 80 € pour la stérilisation et le tatouage d'une chatte et 60 € pour la castration et le tatouage d'un chat.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 8 jeunes arbres plantés en bas du pont à l'entrée Nord d'ORSAN ont subi des dégradations et qu'une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie de LAUDUN L'ARDOISE.